

## **Formation Guide de haute montagne**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 13/11/2008 11:46:09

**Le guide de haute montagne conduit et accompagne des personnes dans des excursions ou des ascensions. Ses domaines privilégiés sont les sommets des Alpes, de l'Himalaya, des Andes etc! Il est avant tout un passionné et bien sûr un alpiniste de très haut niveau**

**Description des tâches / conditions de travail** La cordée traditionnelle guide-client-porteur a fait long feu. Aujourd'hui le guide de haute montagne accompagne et conduit son ou ses clients sans porteur. Sur rocher, neige, glace et terrain mixte, il doit parfaitement connaître les voies d'accès et veiller à la sécurité des alpinistes amateurs dont il a la responsabilité. En complément, le guide de haute montagne peut également enseigner les techniques de l'alpinisme, d'escalade et de ski de randonnée, de ski hors pistes et de ski-alpinisme. Ou encore encadrer des randonnées à pied en moyenne montagne, en Vallée tout terrain ou des descentes de canyons. Sans oublier des activités bien évidemment comme le nettoyage ou la réfection de constructions de grande hauteur (pont de Normandie, tour Eiffel, Grande Arche de la Défense etc!). Ainsi tous les sommets lui sont accessibles et de nombreuses capacités physiques, techniques et morales sont exigées de lui. Il va de soi que ces activités sont marginales pour un guide. Plus fréquemment il lui arrive de jouer aussi le rôle de pisteur secouriste.

Attention, ce métier ne représente pas un volant d'emploi considérable : 40 aspirants guides sont diplômés chaque année et 1 500 guides de haute montagne sont en activité.

**Salaires / revenus** Le guide de haute montagne est la plupart du temps un travailleur indépendant avec des prix de prestations suivants établissant à la journée comme suit :

- la journée d'été 240/260,-
- la journée d'hiver 260/300,-

S'il travaille en entreprise de travaux acrobatiques (cordiste), pour un organisme de vacances ou pour une municipalité, par exemple, il peut être salarié mais à des conditions très variables.

**Evolution professionnelle** Des possibilités d'évolution vers le métier de formateur ou d'enseignant à l'ENSA ou tout autre structure de préparation aux métiers de la montagne. Avec la notoriété, la publication de carnet de route, d'ouvrages techniques, la photographie ou le reportage/documentaire sont des activités parfois très lucratives non négociables. **Etudes / formations** - Le diplôme de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) guide de haute montagne est indispensable. Pour y accéder, il faut le brevet d'Etat aspirant guide, une grande expérience de la haute montagne et un très bon niveau technique dans l'ensemble des disciplines que couvre l'alpinisme : neige, glace, rocher, terrain mixte, ski-alpinisme, cascades de glace.

- Le BEES (brevet d'Etat d'éditeur sportif 1er et 2e degré) d'escalade et des disciplines sportives qui se rapportent à la montagne ou à la grande randonnée peuvent aussi constituer un début ou une initiation à l'alpinisme comme le diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne. Après une classe de 3e il faut compter de 3 à 5 ans de formation pour acquérir le brevet d'Etat d'alpinisme.

- Cas particulier : le gendarme de haute montagne dépend du ministère de la Défense. Il est titulaire du CFAPSE (certificat de formation et d'aptitude aux premiers secours en équipes), d'un diplôme de moniteur de ski, d'un diplôme de guide de haute montagne, du brevet d'Etat aquatique pour les secours en canyon et doit connaître une langue étrangère. Si vous êtes intéressé par ce métier, il est conseillé de préparer d'abord les diplômes de guide, moniteur de ski, puis d'entrer à la gendarmerie afin d'être affecté dans un peloton spécialisé.